

RÉUNION du CONSEIL MUNICIPAL du 30 JUIN 2022

L'an deux mille vingt deux et le trente Juin à dix huit heures, les Membres du Conseil Municipal se sont réunis en Mairie.

ORDRE du JOUR :

- I- DÉLIBÉRATIONS A PRENDRE.
- II – QUESTIONS DIVERSES.

La séance a été publique.

Présents : MM. FERNANDEZ Sylvain, ROZÈS Éric, CADALEN Jean, ALBOUY Pierre, AURIOL Jean-Baptiste, BANQUET Denis, SENDRAL Yannick.
MMES BLATTES Michèle, CAMPS Inès, PADIÉ Monique, THOMASSON Isabelle, TUDORES Céline, VITALI Alexandra.

Absent excusé : Mr BAUDOUI Jean.

Secrétaire de séance : Mr SENDRAL Yannick.

I – DÉLIBÉRATIONS A PRENDRE

① Augmentation loyers des appartements communaux

Le Conseil Municipal décide d'augmenter les loyers des appartements communaux. Cette augmentation tient compte de l'indice de référence des loyers.

② Tarifs cantine et garderie 2022-2023

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

- ☞ de maintenir le prix du repas à **3,30 €** ;
- ☞ de maintenir le tarif «ADULTE» à **4,60 €** ;
- ☞ de maintenir le tarif du ticket de garderie à **1 €**.

③ Tarifs repas à domicile

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- ➡ de fixer le prix du repas à **7,70 € T.T.C.**

④ Chèque «Sport et Culture» 2022-2023

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de renouveler l'opération chèque «Sport & Culture» destinée aux enfants de la Grande Section de maternelle au Cours Moyen 2ème année de l'école de Cambounet-sur-le-Sor pour l'année scolaire 2022-2023.

Ce chèque d'une valeur faciale de **10 €** sera distribué aux élèves concernés afin que, lors d'une adhésion à un club de sport ou à une association culturelle, la cotisation soit diminuée du montant de ce chèque.

⑤ **Recrutements jeunes congés d'été**

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les difficultés rencontrées par le service technique à cette période de l'année du fait d'absence pour congés annuels.

Il propose donc, pour faire face à ces absences, de recruter des étudiants pour la période du 25 au 31 Août 2022.

II - QUESTIONS DIVERSES

① **Convention Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn**

Lors de sa rénovation statutaire du 28 Janvier 2022, le Syndicat Mixte de Gestion du Conservatoire de Musique et de Danse du Tarn (SMIX) a décidé de mettre en œuvre un nouveau pacte financier.

Dès lors, il est demandé au Conseil Municipal d'étudier la nouvelle proposition de convention.

Le Conseil Municipal, décide, pour l'année 2022-2023, de ne pas adopter cette nouvelle convention.

② **Bandes rugueuses RD 14**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Conseil Départemental en date du 7 Juin dernier concernant les bandes rugueuses RD14.

La suppression de celles-ci au droit du conservatoire botanique sera effective dans le courant de l'été.

Séance levée à 19 h 30

Le Maire,



Sylvain FERNANDEZ

